

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 9 avril,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 22 mars,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Corinne
LEFEBVRE, Aline SZYMCZAK et Monsieur Robert UNTERFRANC, absents excusés,
Monsieur David GUIDE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Création d'un poste permanent dans le tableau des effectifs du personnel

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'un agent contractuel permanent remplit les conditions afin d'être intégré au sein de la fonction publique territoriale sur le grade d'adjoint administratif territorial.

Que ce poste doit être créé dans le tableau des effectifs du personnel communal ;

Considérant que les besoins du service le justifient, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- De créer un emploi permanent sur la grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C à temps complet à compter du 9 avril 2024.
- Les crédits sont inscrits au budget de la Collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 15 avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216205237-20240409-del-090424-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024



Le Maire,


Daniel KRUSZKA